



Déclaration liminaire au CSAL du 23 / 01 / 2024

Madame la Présidente,

Lors de la séance du CSAM (Comité Social d'Administration Ministériel), le ministre s'est engagé à faire une pause dans les suppressions d'emplois pour la DGFIP en 2025. Malheureusement, il n'en est rien pour 2024, puisque la DGFIP va encore subir une perte d'effectifs de 200 emplois ! Cette promesse de rupture dans les suppressions d'effectifs à la DGFIP est bien trop tardive.

La DGFIP ne cesse de payer le prix des politiques de suppressions d'emplois qui se traduisent par des économies sur le dos des agents et des usagers ! L'alliance CFDT-CFTC rappelle que le service public dans les zones rurales et périurbaines est un enjeu démocratique fondamental et une priorité de justice sociale. Nous manquons donc toujours d'effectifs pour faire notre travail et notre très grande conscience professionnelle ne peut servir de variable d'ajustement au risque de dégrader encore nos conditions de travail !

S'agissant de ces conditions de travail : en 2017, la CFDT en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès interrogeait plus de 200 000 travailleurs, via sa grande enquête « Parlons travail ». Trois répondants sur 4 disaient aimer leur travail, plus de la moitié assurait y prendre du plaisir et autant en étaient fiers ! Six ans plus tard, qu'en est-il du rapport au travail ?

L'enquête « La société idéale de demain aux yeux des Français » réalisée par Ipsos pour la CFDT et la Fondation Jean Jaurès conforte les constats posés par l'alliance CFDT-CFTC : Dans une société en mutation et parfois en perte de repères, elle montre que les salariés sont en recherche d'un cadre global de travail sécurisant et souple. Et quand on leur demande les principaux critères du poste idéal, « l'intérêt, le salaire et une ambiance de travail agréable » sortent en priorité.

A la DGFIP, malheureusement, on ne peut plus garantir un cadre rassurant dans tous les services tant les réformes s'enchaînent et surtout ne font jamais de pause, comme en témoignent les 12 suppressions d'emplois dans la Somme.

Les services ne peuvent être en réforme permanente. **Les changements sont trop récurrents et mal maîtrisés.** Le dernier observatoire interne l'a particulièrement démontré et même Jérôme Fournel l'a reconnu dans son message d'adieu !

Les 200 suppressions d'emplois à la DGFIP et toutes celles qui concernent la DDFIP de la Somme sont toujours de trop. Le ministère comme la DGFIP doivent s'engager sur des créations d'emplois nettes pour que les missions puissent être effectuées correctement, pour un service aux usagers de qualité et pour des conditions de travail améliorées.

Les élus **CFDT** - **CFTC** en CSAL de la DDFIP 80

